

Sujet : Re: Patrimoine architectural et muséal châlonnais

De : J'aime Châlons 2026 <jaimechalons2026@gmail.com>

Date : 17/02/2026, 11:20

Pour : ANC-PCI <catalaunien@gmail.com>

Bonjour,

Merci pour cette consultation d'une parfaite impartialité, où les questions semblent déjà contenir leurs propres réponses !

1 – Notre-Dame-en-Vaux

Ferez-vous de la restauration de Notre-Dame-en-Vaux un axe majeur et prioritaire de votre politique patrimoniale au cours de la prochaine mandature ? Si non, pourquoi ? Si oui, y incluez-vous la restitution de son portail sud ?

Concernant Notre-Dame-en-Vaux, le sujet figure bien dans notre projet. Une étude a été engagée avec la DRAC en 2025 pour évaluer la nature, le coût et le phasage des travaux extérieurs. Elle sera rendue en 2026 — il est donc un peu prématuré d'en livrer les conclusions avant de les connaître. Nous publierons évidemment ses résultats dès qu'ils seront disponibles. Quant au portail Sud, détruit à la Révolution, il semble que sa documentation soit légère et que même la DRAC ne soit pas favorable à sa restitution.

2 – Église Saint-Loup

Attendez-vous la Saint-Glinglin pour engager la restauration de sa flèche initialement annoncée pour 2022 ? Si non, quel engagement ferme et solennel prenez-vous ?

Le ton de la question reste, comme toujours, d'une neutralité exemplaire ! Plus sérieusement, notre priorité ira d'abord à Notre-Dame-en-Vaux et aux vitraux de Saint-Alpin. Cela ne signifie pas que nous oublions Saint-Loup, mais nous devons établir un ordre cohérent d'interventions.

3 – Monument Léon Bourgeois

Exhumez-vous et mettez-vous en œuvre la délibération votée à l'unanimité le 12 novembre 2020 ? Si non, pourquoi ?

Inutile d'exhumer quoi que ce soit : la délibération a bien été mise en œuvre. Elle prévoyait notamment une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine, qui a été lancée (et à laquelle vous avez peut-être participé ?). Malheureusement, les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes. Depuis, une autre association a souhaité relancer l'initiative, avec l'accord de la Ville. Nous suivons le dossier et nous engageons à soutenir financièrement le projet si la collecte atteint un niveau suffisant.

4 – Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie

Quel projet muséal porterez-vous dès le début de votre mandat pour le musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ? La mise en œuvre de son projet scientifique et culturel sera-t-elle prioritaire ou bien de nouveau sacrifiée au profit du musée du Cirque ? Y en ira-t-il de même pour ses réserves ?

Réduire la culture à la seule question patrimoniale serait dommage, vous ne croyez pas ? Le patrimoine est essentiel, mais la lecture publique, le spectacle vivant et la création contemporaine le sont tout autant. Opposer patrimoine et modernité est une vision un peu datée. Concernant le musée des Beaux-Arts, le projet scientifique et culturel a une dizaine d'années : il sera donc révisé. Contrairement à ce que l'on veut parfois laisser croire, il n'a jamais été sacrifié au musée du Cirque, et a même bénéficié d'améliorations, dont une nouvelle entrée favorisant l'accueil du public. Au passage pourquoi ne citez-vous pas le musée du Cloître ? Un oubli peut-être ?

5 – Musée Garinet

Entendez-vous déposer un dossier visant à lui attribuer le label "Maison des Illustres" et tout mettre en œuvre pour l'obtenir ?

Non.

6 – Place Foch

Renoncez-vous au projet porté par l'actuelle municipalité visant à autoriser une emprise commerciale sur la place Foch ? Si non, sur quelle base légale prétendez-vous contourner la loi Climat et Résilience et son décret d'application ?

Nous avons choisi de mettre le projet en pause — non pas pour faire plaisir à qui que ce soit, mais parce qu'il est aujourd'hui trop coûteux. La Ville et ses partenaires disposent certes des moyens financiers nécessaires, mais nous estimons que le rapport qualité/prix des travaux n'est pas satisfaisant. Quant à la loi Climat et Résilience, nous faisons confiance aux autorités compétentes pour veiller à son respect. Il n'est pas nécessaire de s'improviser juge pour cela.

7 – Îlot Hôtel de Ville

Quels travaux de restauration entendez-vous entreprendre sans tarder sur cet édifice et sur l'Hôtel Dubois de Crancé, classés Monuments Historiques ? Quelle nouvelle affectation entendez-vous donner aux espaces qui se libéreront au 2e semestre 2026 ?

Nous avons prévu de réorganiser les espaces municipaux : les équipes qui ne reçoivent pas de public seront transférées dans le bâtiment Chanzy — au passage, merci des félicitations pour cette belle réhabilitation ! Les services accueillant du public seront installés à l'Hôtel de Ville. Les travaux nécessaires à cette réorganisation seront engagés après la livraison du bâtiment Chanzy.

8 – Musée du Cirque

Si le subventionnement État-Région du musée du Cirque était de nature à compromettre celui de la restauration de Notre-Dame-en-Vaux, lequel de ces deux projets d'envergure sacrifieriez-vous ? Pourquoi ?

Si ce projet de musée du Cirque devait se concrétiser, vous engagez-vous à le déplacer afin de préserver l'harmonie et l'unité architecturale de l'ancienne place d'armes ou préférez-vous prendre le risque que son permis de construire soit susceptible d'être annulé ?

Bonne nouvelle : les budgets ne sont pas interchangeables. Les financements destinés au patrimoine ne peuvent pas être utilisés pour les musées, et inversement — il ne s'agit donc pas d'un choix à faire. Quant au musée du Cirque, il restera sur le site prévu, où son architecture a d'ailleurs été validée par l'Architecte des Bâtiments de France, dont la compétence dans le domaine me paraît difficile à contester. Au passage permettez-moi de ne pas gouter la menace à peine voilée adressée à des candidats aux élections municipales !

9 – Rue de la Marne

Quel projet architectural porterez-vous pour redonner à cet axe majeur de la ville une partie de son dynamisme ?

Il a toujours été prévu que la rue de la Marne soit réaménagée après la fin des travaux de l'îlot Saint-Dominique — dont vous ne parlez assez peu malgré son succès (ou peut-être à cause !). Notre objectif est de redonner à cet axe sa vitalité commerciale et urbaine, dans la continuité des autres rénovations du centre-ville.

10 – Ravalement des façades

Quelles seront les novations qu'apportera votre gestion municipale à la politique actuelle portant sur les ravalements de façade ?

Aucune révolution prévue ici.

En conclusion nous espérons que l'intégralité de nos réponses seront publiées sans que votre innocente main ne prenne le droit de les résumer !

Benoist APPARU, Candidat tête de liste J'aime Châlons

Le mar. 3 févr. 2026 à 10:45, ANC-PCI <catalaunien@gmail.com> a écrit :

Messieurs,

Nous vous adressons en pièce jointe, en tant que candidats au poste de maire de Châlons en mars 2026, les questions patrimoniales auxquelles nous attendons vos réponses, ainsi que le bilan et les constats que nous avons dressés sur ce sujet.

Cordialement,

Bruno Malthet
Président de l'association
Nouvelle Catalaunie